

Questions de l'UNSA au CTM du 29 Avril 2020

I – Questions relatives à la réunion COVID-19 de 14h00

1 – COVID 19 – Le déconfinement

Le port du masque, sera-t-il obligatoire dans l'enceinte des structures et pour l'ensemble des agents du MAA (sans oublier les permanents syndicaux) ? Si oui, qui va les fournir ?

Compte tenu des dispositions drastiques qui vont s'imposer lors du déconfinement, les possibilités de suivre les réunions en visioconférence seront-elles maintenues ?

2 – Congés

La plupart des agents ne savent pas s'ils sont placés en ASA ou en télétravail. Aussi, y aura-t-il une notification individuelle remise à l'agent, précisant la période et le nombre de jours en télétravail et/ou en ASA ?

Comment peut 'on justifier et qualifier les journées dites « nécessité de service » pour les agents qui sont en télétravail ?

3 – RIFSEEP (TS et IAE)

Les agents recevront-ils une décision les plaçant dans tel ou tel groupe RIFSEEP ?

4 – Notification prime 2019

A ce jour les agents n'ont pas reçu leur notification de prime au titre de 2019 :

- Quand vont-ils les recevoir ?
- Pour ceux qui veulent faire un recours : Comment vont-ils faire sachant que les CAP sont prévues fin mai et courant juin ? De plus, certains agents ont été mutés depuis le mois de janvier et il est difficile de faire un recours hiérarchique à leur ancien responsable. Pour d'autres, les responsables hiérarchiques ont tous mutés et il n'y a plus personne qui peut estimer la valeur et le travail fait par l'agent. Comment seront pris en compte ces situations ?

5 – Modalités relatives à la mobilité

Y a-t-il une rencontre prévue avec les OS afin d'analyser les situations particulières des agents faisant acte de mobilité ?

Si oui, qu'elles vont en être les modalités, comment se fera cette analyse de dossiers ?

Y aura-t-il un support dématérialisé, pour les OS afin de pouvoir analyser, par poste, l'ensemble des demandes de mobilité avec leur avis et leur classement ?

6 – Enseignement agricole

6.1) Un travail sur le déconfinement se fait dans des Régions, s'il faut laisser la main aux territoires au vu des spécificités, les déclinaisons locales doivent se mettre en route dans le cadre d'un protocole national clair de déconfinement.

6.2) Quand les comités médicaux vont-ils reprendre de manière généralisée ? Nous avons appris que certains se sont tenus de manière dématérialisée, quand reprendront-ils tous ? Des agents sont en attente. Où doivent aller les agents dans le cadre de la médecine de prévention ?

6.3) Nous demandons une transparence complète en région sur les cas de COVID19 en région et sur le plan national sachant que des remontées ont lieu deux fois par semaine à la DGER et au ministère.

6.4) Comment va se passer l'organisation de la reprise dans les établissements dans lesquels des cas de contamination au COVID19 ont été déclarés (par exemple à l'EPL du Valentin à Bourg les Valence) ?

6.5) Quelle organisation est envisagée pour les enseignants/formateurs qui devront se déplacer dans le cadre des épreuves orales de fin d'année ? (français et contrôle et rattrapage des bac-pro 3 examinateurs). Le **SEA-UNSA** a demandé, pour rappel, la suppression de l'oral de français.

6.6) Qu'en est-il réellement de la note de mobilité des contractuels ? Est-il prévu de la sortir ? Les agents contractuels CDD s'inquiètent

6.7) Feuille de route sur la rupture conventionnelle : quand aurons-nous le GT sur la rupture conventionnelle ?

6.8) Les agents ne comprennent pas ce qu'il se passe au niveau de la mobilité des enseignants et CPE et la publication des résultats est floue.

6.9) Peut-il y avoir une publication auprès des établissements qu'une communication au sujet du déconfinement sera faite le 4 mai par M. CASTEIX ?

6.10) Nous estimons les pertes financières pour les établissements locaux d'enseignement à près de 25 millions d'euros au vu des sondages que nous avons faits dans les différentes régions.

Quelle est la stratégie du Ministère afin d'éviter des CRASH financiers, quels sont les résultats des contacts avec le Ministère du Budget et avec les régions. Y a -t-il des remontées formalisées des DRAAF de leur région spécifique ?

6.11) La vétusté de certains établissements va empêcher la mise en œuvre des gestes barrières. Ne serait-il pas important qu'une synthèse régionale soit lancée afin de pallier à la situation lors du retour possible au 11 mai et sur la durée de la pandémie : ex un seul lavabo dans certaines toilettes pour 10 WC.

6.12) Quelle politique en matière de primes exceptionnelles au Ministère de l'Agriculture. Combien de personnes concernées sachant que l'enveloppe devrait toucher sur toute la fonction publique 400 000 personnes ? Quid des personnels qui ne sont pas sur crédits d'Etat et qui sont fortement mobilisés pour certains (AESH, Salariés d'exploitation agricole, ACB...).

II – Question relative au CTM de 16h30

Au sujet du point de l'ordre du jour du CTM du 29/04/2020 sur les conditions d'intégration du lycée privé professionnels horticoles Camille Godard du Haillan au sein de l'EPLEFPA de Bordeaux Gironde, quelles seront les conditions d'intégration des « adjoints d'enseignement » sachant que ce corps est voué à disparaître. Ces postes seront pris sur quelle dotation ? Si l'on intègre des agents, il faut que le plafond d'emploi soit adapté à leur accueil.